

**BUREAU FEDERAL**  
**Vendredi 25 juillet 2014 – 19h à 20h**  
**Audioconférence**

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.  
Mmes Stéphanie PIOGER et Nathalie LESDEMA  
MM. Thierry BALESTRIERE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe  
LEGNAGE, Gérald NIVELON et Alain SALMON.  
Excusés : Mmes Catherine GISCOU et Françoise AMIAUD  
MM. Frédéric FORTE Pierre COLLOMB et Jean-Yves GUINCESTRE  
Assistent : Mme Charlotte DOREAU  
M. Sébastien DIOT

1. Ouverture par la Président
2. Dossier U15 Elite - Ligue d'Auvergne

Jean-Pierre rappelle l'historique du dossier. Suite à une réunion tenue sur site, le 12 juillet dernier, et une série d'étapes, la proposition suivante a été faite :

- Engagement en U15 Elite de l'équipe de Vichy. Engagement de la CTC Clermont en championnat Inter Régional. Attribution d'une seconde place à la Ligue d'Auvergne en championnat Inter Régional.

**Accord du Bureau Fédéral**

Jean-Pierre SIUTAT tient à remercier Stanislas HACQUARD pour son implication dans le traitement de ce dossier.

3. Conciliation Perpignan

La FFBB devrait recevoir la proposition du conciliateur qui, semble t'il, proposerait de solliciter la Commission de Labellisation afin qu'elle se prononce sur le fond de la question de la labellisation du centre d'entraînement du club pour la saison 2013-2014.

Un débat s'engage.

Il est décidé de consulter le Bureau Fédéral à distance dès réception de la proposition de conciliation.

4. Conciliation Orchies

La FFBB a reçu la proposition du conciliateur :

- Le conciliateur propose à l'association BC ORCHIES de s'en tenir à la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB en date du 26 Juin 2014

**Accord du Bureau Fédéral pour suivre la proposition du conciliateur**

5. Engagement de Lyon en LFB

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'historique :

- Suite à la proposition de conciliation sur le dossier Lyon où le conciliateur proposait « de soumettre à nouveau l'examen de la situation financière de la société Lyon Basket Féminin à son organe compétent en matière de contrôle de gestion des clubs », le club a été reçu par la CCG.

- Après examen de la situation financière du club, la CCG a émis un avis favorable à l'engagement du club en championnat LFB 2014/15.

Cette proposition est soumise au Bureau Fédéral

**Le Bureau Fédéral prend acte de la proposition de la CCG**

La CCG pourra ainsi notifier sa décision relative à l'encadrement des charges de personnel et la validation du budget 2014/15.

Une information sera faite dès que le club de Lyon sera averti.